

Titre d'emploi: Géographe

Numéro de concours : 600

Ton équipe : Aménagement et développement durable

Nombre de postes à combler : 1

Statut : Col Blanc Professionnel Temporaire/Saisonnier

Salaire : 32,44\$ à 44,21\$

Nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

Modalités de travail : Hybride

Durée du contrat : 12 mois

Période d'affichage : 2026-08-14 au 2026-08-30

Ton rôle

- Participer à la création, l'implantation et à la structuration de bases de données via un système d'information géographique (SIG) adapté aux outils urbanistiques;
- Produire des analyses cartographiques en urbanisme et aménagement du territoire;
- Procéder à des analyses statistiques à l'aide des données urbaines disponibles;
- Produire des cartes numériques;
- Collaborer avec une équipe multidisciplinaire.

Tes avantages

- Possibilité d'un aménagement d'horaire de travail compressé;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Rémunération avec indexation annuelle;
- Programme d'aide au personnel et à la famille offrant des services confidentiels auprès de spécialistes (psychologie, nutrition, orientation scolaire, aide financière, etc.);
- Ce poste est assujéti à la convention collective du personnel col blanc de la Ville de Trois-Rivières.

Qualifications

- Diplôme universitaire de premier cycle en géographie ou en aménagement du territoire ou l'équivalent;
- Quatre ans d'expérience pertinentes aux attributions;
- Permis de conduire valide classe 5.

Compétences

Adaptation aux changements

Autonomie

Communication

Esprit de collaboration

Jugement et discernement

Raisonnement et analyse

Rigueur et éthique professionnelle

*** Important : Vous rendre sur le site www.v3r.net afin de soumettre votre candidature

Le savais-tu ?

La Ville de Trois-Rivières souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Au besoin, un soutien peut être offert aux personnes en situation de handicap pour les étapes de présélection et de sélection.